

LES ACTUALITÉS

Sondage Léger Marketing

La moitié des Canadiens n'appuient ni les Israéliens ni les Palestiniens

LIA LÉVESQUE PRESSE CANADIENNE
Près de 46 % des Canadiens et 54,5 % des Québécois affirment n'appuyer aucun camp dans le conflit israélo-palestinien.

Ce sont toutefois les Québécois, au pays, qui sont les plus nombreux à n'appuyer aucun camp, soit 54,5 %, comparativement à 38 % en Colombie-Britannique, 39 % en Alberta et 45 % en Ontario.

sant ces statistiques, vu la volatilité des événements dans cette région du globe. Dans le contexte actuel, dit-il, «les changements d'opinion peuvent être plus fréquents, plus rapides».

intervention militaire des Nations unies pour ramener la paix dans la région israélo-palestinienne. Le soutien en faveur d'une telle intervention militaire dégoûterait une majorité chez les Canadiens, soit 52 %, contre 35 % qui croient que les Nations unies ne devraient pas intervenir militairement.

Si 46 % des Canadiens disent n'appuyer aucun camp, il faut noter que 21 % rapportent appuyer davantage les Israéliens, alors que 11 % soutiennent appuyer plutôt les Palestiniens.

Fait à noter, le taux d'indécis ou de refus de répondre à cette question est très élevé, soit 22,5 % au Canada et 17 % au Québec. Il est même souvent plus élevé que le pourcentage de répondants qui penchent en faveur d'un camp ou de l'autre.

M. Hentsch n'est pas étonné du haut taux d'indécis ou de refus de répondre, qu'il attribue surtout à «des gens qui prennent conscience du fait qu'ils n'ont pas les éléments nécessaires pour prendre position» dans un dossier aussi complexe.

Les Canadiens sont divisés sur la question d'une hypothétique in-

Analyse

Professeur en sciences politiques à l'Université du Québec à Montréal, Thierry Hentsch, invite d'emblée à la prudence en analy-

Du grabuge au Cégep de Saint-Jérôme

Les professeurs contestent devant les tribunaux l'élimination du programme de technique en électronique industrielle

VALÉRIE DUFOUR LE DEVOIR

L'élimination du programme de technique en électronique industrielle prend des allures de guerre ouverte au Cégep de Saint-Jérôme. Si bien que le syndicat des professeurs contestera d'ici quelques jours la décision de l'administration devant les tribunaux.

Le 20 novembre dernier, le conseil d'administration du collège a en effet décidé de fermer le programme de technique en électronique industrielle. Le vote a cependant été très serré: sept personnes en faveur de l'élimination du programme, cinq contre et une abstention.

Il faut souligner que le président du conseil a retiré le droit de vote aux deux représentants des professeurs et au représentant du personnel de soutien. La loi qui régit les collèges autorise le retrait de ce droit en cas de conflit d'intérêts.

Les enseignants soutiennent qu'il y a eu vice de procédure. «Cet acte ne peut être exceptionnel et nous croyons qu'il y a eu abus», soutient le président du syndicat des professeurs, Michel Poirier. La fermeture pure et simple de ce programme touchera cinq ensei-

gnants à temps complet et 34 étudiants de première ou deuxième année. Ces derniers devront changer de branche ou poursuivre leurs études ailleurs qu'à Saint-Jérôme.

«Ce programme était en difficulté de redressement pédagogique depuis de nombreuses années», explique le directeur général de l'établissement, Jean-Denis Asselin. Il souligne que la technique a été mise sous tutelle pendant un an et demi et qu'à son avis, l'enseignement n'atteint plus ses objectifs de formation de qualité.

Les profs ne nient pas qu'il y a eu des tensions, mais elles se sont résorbées sous la tutelle, soutient Michel Poirier. De plus, il souligne que la commission des études a recommandé au conseil d'administration d'attendre avant de prendre une décision.

Dans cette bataille, les quelque 3300 étudiants du collège se sont rangés auprès des professeurs. Vendredi dernier, ils ont tenu une grève d'une journée pour protester contre la fermeture du programme. «Le devoir du cégep est de fournir un DEC pour tous ceux qui sont inscrits et qui veulent terminer leur programme», souligne le président de l'association des étudiants, Martin Ladouceur-Thibault.

Affaire Matticks

L'enquête en déontologie sur des policiers s'étire à grands frais

ROLLANDE PARENT PRESSE CANADIENNE

Amorcée en octobre 1999, l'enquête en déontologie que subissent huit policiers de la Sûreté du Québec (SQ) relativement à l'affaire Matticks n'est toujours pas terminée. Loin de là.

Elle avance par à-coups et commence à coûter cher aux contribuables. Depuis le départ, il y a deux ans, il n'y a eu que 57 journées d'auditions et, pourtant, la facture s'élève déjà à au moins 1,4 million, selon des documents obtenus récemment par la Presse canadienne.

A eux seuls, les huit avocats qui représentent autant de policiers ont touché en honoraires pas moins de 1,4 million, auxquels il faut ajouter 55 000 \$ en frais divers, comme les photocopies et les déplacements.

À ce montant, il faut additionner la compensation que reçoivent les policiers visés par les plaintes et qui sont à la retraite. Les cinq qui sont dans cette situation ont droit à 28 \$ l'heure ou à 251 \$ pour une journée complète pour assister aux auditions les concernant.

Il a été impossible de savoir combien ceux-ci ont obtenu d'argent jusqu'à maintenant. Mais, chose certaine, toutes ces factures ont le même débiteur: le contribuable. Convention collective des policiers oblige. Les choses sont telles que plus personne ne veut se risquer à prévoir l'évolution des coûts.

Suspension des travaux

À de nombreuses reprises, M^r Gilles Migneault, qui préside ce comité de déontologie policière, a dû suspendre les travaux en raison d'objections faites par les avocats des policiers quant à certaines de ses décisions.

À titre d'illustration, à un moment donné, le policier Roger Primeau a demandé de suspendre pour environ un mois, jusqu'à ce qu'il puisse y assister... confortablement. En raison d'une opération à la fesse, la position assise était inconfortable pour M. Primeau.

M^r Migneault a refusé d'acquiescer à cette demande et a suggéré au policier de suivre les débats debout s'il le fallait. Le policier Primeau s'est aussitôt tourné vers la Cour supérieure, qui lui a donné raison en ordonnant la suspension temporaire des auditions. Plusieurs autres requêtes ont été portées en Cour supérieure, puis en Cour d'appel, ce qui explique le peu de nombre de journées d'audition.

D'autres facteurs ont également pesé sur le rythme des travaux. Les deux avocats qui, au départ, représentaient le commissaire à la déontologie ont abandonné le dossier en cours de route. M^r Danielle Simoneau a pris sa retraite et M^r Anne-Marie Plouffe est partie pour le Tribunal des normes du travail, à la fin du printemps 2000.

Au bureau du commissaire à la déontologie policière, le président Paul Monty semble avoir tiré une

leçon du processus actuel. «Si c'était à refaire, on ne procéderait peut-être pas avec tout ce monde-là. On aurait pu séparer les policiers, les prendre les uns après les autres», a fait valoir M^r Monty en entrevue

Une saga

Les policiers en cause sont Mario Morrissette, Dany Fafard, Roger Primeau, Claude Charron, Mario Simard, Lucien Landry, Michel Patry et Pierre Duclous. Laurent Laflamme qui était également visé, à l'origine, jouit pour l'heure d'un sursis.

Ce qu'on a appelé «l'affaire Matticks» constitue une saga à multiples rebondissements qu'il importe de rappeler.

Tout a commencé par un procès intenté contre le clan des Matticks pour une affaire d'importation de drogue. Ce procès a été interrompu quand la juge qui le présidait en est venue à la conclusion que des policiers s'étaient parjurés et avaient fabriqué des preuves.

Une enquête interne menée par trois enquêteurs de la SQ a suivi, au terme de laquelle ont été portées des accusations criminelles contre des policiers ayant travaillé à l'enquête sur les Matticks. Un procès a eu lieu et ils ont été acquittés.

Les trois enquêteurs internes de la SQ ont alors accusé publiquement le directeur général de la SQ, Serge Barbeau, d'avoir nui à leur enquête pour préserver l'image de ce corps policier et les principaux dirigeants des enquêtes criminelles.

Jugeant la situation intenable, le ministre de la Sécurité publique a forcé le directeur Barbeau à démissionner de ses fonctions et a ordonné la tenue d'une enquête publique. Présidée par l'ex-juge Lawrence Poitras, l'enquête s'est étendue sur près de deux ans.

Les documents, rapports et autres informations reliées au dossier Matticks constituent, on s'en doute, une preuve fort volumineuse. Les avocats des policiers qui font l'objet de l'enquête considèrent que les autorités ne leur ont pas tout remis ce à quoi ils ont droit pour bien défendre leurs clients.

C'est sur cet os qu'est actuellement bloquée l'enquête déontologique. Le président du comité leur a donné tort, mais ils se sont tournés vers la Cour supérieure qui leur a donné raison, après avoir réfléchi à la question assez longtemps. Le juge Louis Crête de la Cour supérieure a été saisi de la demande en avril 2000. Il a rendu une décision en deux temps, soit en février 2001 et en mai 2001.

Dans l'interval, l'enquête du comité de déontologie est demeurée inactive. Il a fallu une lettre émanant du bureau du commissaire, demandant de faire diligence, pour qu'en mai 2001 le juge Crête tranche en ordonnant au commissaire de fournir la totalité des éléments de preuve. Le commissaire à la déontologie policière a porté cette décision en appel.

Les lecteurs sont priés de noter que la chronique «Colloques et conférences» fait relâche pour les Fêtes.

EN BREF

LE FBI veut être plus présent au Canada

(PC) — Le Bureau fédéral d'enquêtes (FBI) des États-Unis a demandé au Congrès américain de lui accorder davantage de moyens financiers afin d'accroître sa présence en permanence au Canada, dans le but d'étouffer la menace terroriste et contrer la criminalité transfrontalière, a confirmé un conseiller de l'organisation en poste à Ottawa, Stuart Sturm. Les agents spéciaux du FBI, présentés comme des attachés juridiques, procéderaient à l'échange d'informations avec les organismes canadiens d'application de la loi, en plus d'offrir leur soutien dans le cadre d'enquêtes sur le terrorisme, le trafic de stupéfiants et les affaires de fraude menées de part et d'autre de la frontière. M. Sturm n'a pas été en mesure de préciser si la requête budgétaire du FBI allait être approuvée et, le cas échéant, à quel moment elle le serait. Les responsables américains et canadiens de la sécurité travaillent de concert depuis des années. Leur relation s'est toutefois intensifiée depuis les attentats perpétrés à New York et Washington, le 11 septembre.

Rencontre sur le bois d'œuvre

(PC) — Le ministre fédéral du Commerce international, Pierre Pettigrew, et ses collègues provinciaux doivent se rencontrer à Montréal aujourd'hui afin de préciser leur position dans le conflit du

bois d'œuvre, qui a déjà causé la fermeture de scieries et coûté leur emploi à des milliers de travailleurs canadiens. «Nous voulons obtenir l'accès complet aux marchés des États-Unis pour notre bois d'œuvre», a déclaré M. Pettigrew en entrevue, hier, dans le cadre de l'émission de télévision Question Period, diffusée sur les ondes du réseau CIV. Il a précisé qu'il n'y avait pas eu de discussions quant à l'établissement de restrictions aux exportations. «Nous nous trouvons dans la meilleure position possible pour obtenir une très bonne entente», a affirmé le ministre, qui a assuré qu'il ne plierait pas face aux demandes américaines. «Absolument pas», a-t-il lancé. M. Pettigrew compte informer les ministres de la réponse américaine aux propositions canadiennes visant à modifier les politiques forestières provinciales. Selon les Américains, ces dernières reviennent à subventionner de façon injuste les exportations canadiennes de bois d'œuvre.

Six Flags serait en difficulté

(PC) — Le nouveau propriétaire du parc d'amusement La Ronde, situé sur l'île Sainte-Hélène, serait en difficulté financière, a révélé le réseau TVA hier. Selon TVA, la compagnie américaine Six Flags aurait perdu plus de 30 millions \$ depuis les attentats du 11 septembre. Ces pertes financières seraient attribuables à la baisse d'achalandage dans ses autres parcs d'attractions. TVA a constaté que les travaux de modernisation du parc d'amusement tardent à se mettre en branle.

Drame en Italie



LES POMPIERS ont commencé hier à sortir les corps de 19 personnes qui ont trouvé la mort, dans la nuit de samedi à hier, dans l'incendie d'un établissement de soins psychiatriques à San Gregorio Magno, à 40 km d'Eboli, en Campanie (sud de l'Italie). Neuf personnes ont aussi été blessées. L'incendie serait dû à un court-circuit, selon les premières hypothèses. L'établissement était constitué de plusieurs bâtiments en préfabriqué et le feu s'est propagé très rapidement. Les victimes sont onze hommes et huit femmes. Les neuf personnes blessées ont échappé aux flammes grâce aux trois infirmières qui assuraient la garde de nuit. Leur état de santé n'inspire pas d'inquiétude. Selon les secouristes, les victimes, pour la plupart âgées et souffrant de handicaps mentaux ou moteurs, ont péri dans leur lit, asphyxiées dans la fumée et les flammes.

EN BREF

Enfin un chèque pour les sinistrés du Saguenay

(PC) — Les sinistrés des inondations survenues au Saguenay en juillet 1996 recevront leur chèque d'indemnisation en janvier 2002. L'échéancier a été fixé la semaine

dernière après que le juge Jean Lemelin eut rendu des décisions dans quelques dossiers litigieux. La liste complète des réclamations acceptées sera déposée au greffe de la Cour supérieure le 14 janvier, 11 jours avant son approbation finale par le juge Lemelin. En tout, près de 2000 sinistrés ont inscrit une réclamation auprès des avocats du recours collectif.

Advertisement for Bijouterie Gambard, featuring a Rolex watch and contact information: 630-A RUE CATHCART, MONTRÉAL, CENTRE VILLE • TÉL.: 866-3876

Advertisement for Loto-Québec, showing results for various lotto games including 6/49, 49, Extra, and SUPER 7, with prize amounts and drawing dates.

LE DEVOIR

LE MONDE

EN BREF

Le premier ministre portugais démissionne

Lisbonne (Reuters) — Le premier ministre portugais, Antonio Guterres, a annoncé la nuit dernière qu'il présenterait sa démission au président Jorge Sampaio pour tirer les conclusions des revers de son Parti socialiste aux élections municipales. Guterres, au pouvoir depuis six ans, a dit à des journalistes que l'opposition sociale-démocrate avait nettement remporté le scrutin d'hier présenté par les observateurs comme un test pour le gouvernement. La démission devrait entraîner des élections anticipées. Les législatives n'étaient normalement pas prévues avant octobre 2003. Le gouvernement d'Antonio Guterres a été desservi par un récent ralentissement de l'économie alors que la croissance portugaise avait été l'une des plus fortes de toute l'Union européenne pendant la majeure partie des années 1990. Guterres a remanié son gouvernement à cinq reprises depuis le milieu de l'an 2000 et a dû amender son budget deux fois cette année.

Eltine hospitalisé à Berlin

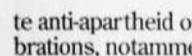
Berlin (AFP) — L'ancien président russe Boris Eltsine est hospitalisé depuis hier matin dans une clinique de Berlin en raison d'un problème cardiaque, annonce le quotidien berlinois *Der Tagesspiegel* aujourd'hui, citant l'ambassade de Russie à Berlin et des sources médicales. Eltsine, 70 ans, est arrivé samedi soir dans la capitale allemande, et a passé la nuit à l'ambassade de Russie avant d'être hospitalisé hier matin à la clinique Rudolf Virchow en raison d'un problème cardiaque, selon un employé de l'ambassade. Cette clinique est dirigée par le spécialiste international des opérations à cœur ouvert, Roland Hetzer qui a collaboré étroitement pendant des années avec le cardiologue américain Michael DeBakey, qui avait dirigé en 1996 le quintuple pontage coronarien subi par le président russe. Interrogé par le *Tagesspiegel*, Hetzer s'est borné à confirmer la présence de son illustre patient, refusant de donner la moindre information à ce sujet, «conformément au souhait de M. Eltsine».

L'Inde accuse le Pakistan

New Delhi (Reuters) — La police indienne a déclaré hier que les services secrets pakistanais étaient au courant de l'attentat suicide qui a fait 13 morts jeudi au parlement indien, une accusation en passe de raviver encore les tensions entre New Delhi et Islamabad. D'après le commissaire indien Ajai Raj Sharma, les cinq assaillants, qui ont tous trouvé la mort au cours de l'attaque, étaient des ressortissants pakistanais. Il a également annoncé l'arrestation de quatre personnes qui ont été interrogées à propos de cette attaque. L'Inde a imputé l'attentat au Parlement au Lashkar-e-Taiba, qui combat le régime indien au Cachemire. Elle a demandé au Pakistan de mettre fin dans les plus brefs délais aux activités de groupes de séparatistes cachemiris présents sur son sol.

Jour de réconciliation

Johannesburg (AFP) — L'Afrique du Sud post-apartheid a célébré hier le jour de la Réconciliation, à une date qui marquait autrefois l'anniversaire d'une victoire des Boers sur les Zoulous. L'ancien président sud-africain Nelson Mandela, emprisonné pendant 27 ans sous le régime d'apartheid, s'est exprimé devant une foule immense à Soweto, près de Johannesburg, tandis que de nombreuses manifestations se tenaient dans tout le pays. A l'extérieur de Pretoria, à Vlakplaas, une ferme autrefois utilisée comme base pour des escadrons de la mort, quelque 600 chefs traditionnels vêtus de peaux de bêtes et tapant sur des tambours, ont célébré une cérémonie de guérison des lieux. Les vainqueurs de la lutte anti-apartheid ont eux aussi organisé leurs célébrations, notamment le 40^e anniversaire de la création de la branche armée du Congrès National africain (ANC), Umkhonto weSizwe (MK). Pour la première fois samedi, d'anciens militants anti-apartheid se sont réunis dans une ferme près de Johannesburg, à l'endroit même où ils avaient été arrêtés en août 1963, puis jugés et emprisonnés. Nelson Mandela, qui faisait partie de ces militants arrêtés en 1963, n'était pas présent à cette réunion. Le 16 décembre, qui s'appelait à l'époque de l'apartheid le jour du serment, a été ensuite été maintenu mais rebaptisé jour de la Réconciliation.



Nelson Mandela

te anti-apartheid ont eux aussi organisé leurs célébrations, notamment le 40^e anniversaire de la création de la branche armée du Congrès National africain (ANC), Umkhonto weSizwe (MK). Pour la première fois samedi, d'anciens militants anti-apartheid se sont réunis dans une ferme près de Johannesburg, à l'endroit même où ils avaient été arrêtés en août 1963, puis jugés et emprisonnés. Nelson Mandela, qui faisait partie de ces militants arrêtés en 1963, n'était pas présent à cette réunion. Le 16 décembre, qui s'appelait à l'époque de l'apartheid le jour du serment, a été ensuite été maintenu mais rebaptisé jour de la Réconciliation.

Senghor « bien » chez lui

Verson (AFP) — L'ancien président sénégalais Léopold Sédar Senghor, 95 ans, se trouvait toujours hier à son domicile français à Verson, deux jours après être sorti d'hôpital, at-on appris dans son entourage. «Il va comme une personne de 95 ans, qui ne peut être complètement saine», a indiqué à l'AFP un proche de M. Senghor, sans donner plus de précisions. L'ancien chef de l'Etat sénégalais avait quitté vendredi le CHU de Caen, où il avait été admis mardi «dans un état critique», selon des sources médicales et la préfecture du Calvados. «Il est rentré dans un état pas brillant mais il va suffisamment bien pour être chez lui», a déclaré samedi à l'AFP un ancien maire de Verson, Jean-Claude Raoul. M. Senghor, premier président de la République du Sénégal, a été hospitalisé à plusieurs reprises ces dernières années en raison de problèmes cardiaques. Après avoir dirigé le Sénégal pendant vingt ans, de 1960, date de l'indépendance, à 1980, il avait démissionné de son plein gré de ses fonctions de chef de l'Etat laissant le pouvoir à son premier ministre Abdou Diouf. Francophile, le «poète de la négritude» est membre de l'Académie française.

Le Burundi s'enflamme

Bujumbura (Reuters) — Quinze soldats burundais, dont un officier supérieur, ont été tués ces trois derniers jours lors d'affrontements avec des rebelles hutus près de la capitale, Bujumbura, at-on rapporté hier de source militaire. Le commandant Augustin Birwankanyange, chef de l'un des principaux camps militaires du pays, a trouvé la mort dans une embuscade à Tenga, à moins de 10 km de Bujumbura, où de violents combats opposent depuis un mois l'armée à dominante hutu aux rebelles hutus. Selon des sources militaires et civiles, des dizaines de soldats gouvernementaux et une centaine de rebelles ont péri ce mois-ci.



Cet enfant s'agrippe à sa mère blessée dans l'explosion d'un McDonald's à Xi'an, en Chine.

Attentat anti-américain à Xi'an

L'ombre de ben Laden dans le centre de la Chine

Xi'an, une ville touristique chinoise, est sens dessus dessous: depuis la mort vendredi soir d'une personne dans une explosion survenue dans un établissement de restauration rapide, McDonald's. L'explosion, qui a eu lieu à une heure de grande affluence, a aussi fait 30 blessés.

ÉRIC MEYER
CORRESPONDANT DU DEVOIR

Pékin — Un suicide à la bombe a eu lieu samedi soir à Xi'an, capitale du Shaanxi au centre de la Chine, causant 30 blessés et un mort, le désespéré, dont la police tait pour l'instant l'identité, se contentant de le présenter comme résident à Chongqing (600 km plus au sud). Cet attentat cause une forte nervosité au sein des autorités chinoises. En effet, il s'agit d'un acte anti-américain, perpétré contre un restaurant de McDonald, à une heure de forte affluence. Ouvert quelques mois plus tôt, ce McDo était le seul dans toute la Chine de l'Ouest, et un symbole très à la mode de l'establishment yankee en Chine.

Or la Chine s'attendait à ce type d'attaque. Dès jeudi soir, le quartier des ambassades, dans la capitale, était sur le pied de guerre, fermé à tout trafic autour des représentations diplomatiques des Etats-Unis et de Grande-Bretagne, avec barrières, gardes lourdement armés et chevaux de frise. D'autre part, après l'opération suicide contre le parlement indien à

New Delhi, vendredi, l'Inde faisait savoir qu'elle avait été prévenue par la presse chinoise. La rumeur à Pékin, depuis deux mois, fait état de dizaines de moudjahidines afghanes en cavale à travers la vaste Chine, hors contrôle, protégées par le réseau séparatiste des ouïghours du Xinjiang (dont plusieurs centaines ont combattu dans les rangs d'al-Qaïda).

C'est donc évidemment vers cette piste que les enquêteurs chinois se tournent, après l'attentat de Xi'an. Sans le dire: Pékin n'incrimine que rarement les ouïghours, dans leurs nombreux attentats à travers le pays. La Chine veut éviter de renforcer «ses» séparatistes, en leur reconnaissant un pouvoir de nuisance. Le fait que l'attentat anti-américain se passe à Xi'an, possède une double signification: Xi'an compte une forte minorité musulmane (jusqu'à un million) au sein de laquelle le kamikaze aurait pu trouver son soutien logistique, et les villes de l'intérieur plus désordonnées que celles de la côte, constituent des cibles plus faciles. D'autre part, le fait que l'attentat soit anti-américain, est une première en Chine: les ouïghours s'en prennent toujours, dans leurs attentats, à des objectifs chinois. Ce qui est un argument de plus, en faveur d'une piste plus spécifiquement talibane.

Signalons enfin, que l'attaque de Xi'an intervient dans un climat général tendu: à Zhangjiang (Guangdong) au sud du pays, vendredi, 23 bombes ont sauté, causant cinq morts.

L'auteur était un chinois «han», et son motif totalement apolitique (une vengeance pour des dettes en souffrance): les ouïghours ne sont pas les seuls mécontents dans ce pays!

Comment Hicks, jeune Australien ordinaire a rejoint al-Qaïda

FRÉDÉRIC THERIN
LE MONDE

Sydney — Sur la photo, il a le crâne presque rasé et porte un bazooka sur l'épaule. Au-dessus de ce cliché publié à la une du quotidien australien *The Daily Telegraph*, ce simple titre: «Voici David Hicks. Un garçon australien ordinaire qui est devenu un traître.» Le parcours de cet homme de 26 ans, originaire d'Adélaïde et membre supposé du réseau Al-Qaïda, arrêté par les troupes de l'Alliance du Nord en Afghanistan, est celui d'un aventurier à la recherche de sensations fortes.

Après avoir abandonné l'école à 14 ans, il a travaillé quelque temps comme cow-boy dans une propriété perdue dans l'outback. Il tombe amoureux d'une femme aborigène, Jodie Sparrow, dont il aura deux enfants, Bonnie et Joshua, aujourd'hui âgés de neuf et sept ans. Le couple se sépare après quelques années au grand désespoir de David. De retour à Adélaïde, cet amateur de pêche au requin se découvre une passion pour la boxe et le body-building. Son corps se dé-

veloppe à grand renfort de stéroïdes, mais sa technique sur les rings ne s'améliore pas. Il se lance alors dans les arts martiaux. Pour boucler ses fins de mois, il travaille dans un abattoir à kangourous où il dépèce des carcasses à longueur de journée. Avidé d'aventures, il part en 1998 au Japon pour entraîner des chevaux. C'est lors de son séjour d'un an au pays du Soleil-Levant que son intérêt pour l'islam se développe. Dans un poème qu'il envoie à une amie, il écrit: «Vous devez vous nourrir de la nourriture de Mahomet. Si vous n'êtes pas d'accord, votre tête tombera. Le monde occidental avec sa technologie est contre le monde islamique avec sa mythologie. Le monde musulman sera le prochain à tester cette terre.» Son intérêt pour l'islamisme radical l'encourage à dévorer des livres religieux.

«Il a toujours eu un peu le sang chaud»

En 1999, David Hicks rejoint les troupes de l'Armée de libération du Kosovo. De retour à Adélaïde quelques mois plus tard, il se rend plusieurs fois par semaine à la mosquée de Gilles Plains où il est accueilli à bras ouverts par la commu-

nauté musulmane locale. «Il semblait plus attiré par l'aspect militaire des choses», reconnaît Wali Hanifi, le président de la Société islamique d'Australie du Sud. Mais nous n'avions pas à juger David Hicks. C'était un jeune homme poli, respectueux et sérieux. Le passé d'une personne est son passé.» A la fin de 1999, il part au Pakistan pour étudier le Coran et l'arabe ancien.

Ses premiers contacts avec des membres d'Al-Qaïda remontent à cette époque. Deux semaines après les attentats du 11 septembre, il a appelé son père, Terry, pour lui apprendre son enrôlement auprès des talibans. «Il a toujours eu un peu le sang chaud», expliquait, mercredi 12 décembre, Terry Hicks. Nous l'appelons Indiana Jones. J'ai toujours dit qu'il aurait dû naître plusieurs siècles plus tôt avec une épée dans les mains. Maintenant, on dirait bien qu'il va passer le reste de sa vie en prison.»

Le gouvernement australien n'a toujours pas réussi à s'entretenir avec le jeune mercenaire. Les troupes de l'Alliance du Nord devraient prochainement confier leur prisonnier aux Américains. Mais Canberra voudrait que David Hicks soit jugé aux antipodes.

Elections législatives

Le Chili reste au centre-gauche

D'APRÈS AFP ET REUTERS

Santiago — La Concertation démocratique du président socialiste Ricardo Lagos a devancé la droite aux élections parlementaires d'hier au Chili, réussissant à conserver sa majorité à la chambre des députés mais perdant son fragile contrôle du Sénat, dont seuls 18 sièges sur 49 étaient à renouveler.

Selon un décompte du ministère chilien de l'Intérieur après dépouillement des bulletins dans 99,02 % des bureaux de vote, la coalition de centre-gauche au pouvoir obtient 47,92 % des voix aux législatives, contre 44,28 % à l'Alliance pour le Chili (droite) et 51,35 % contre 44,01 % aux sénatoriales.

Sur les 18 sièges en jeu au Sénat, l'Alliance pour le Chili en a cependant remporté neuf, ce qui permettra à la droite de redevenir majoritaire à la Chambre Haute, où la Concertation démocratique avait jusqu'à présent une voix d'avance.

Les quelque huit millions d'électeurs devaient élire pour quatre ans leurs 120 députés et pour huit ans 18 des 38 sénateurs élus au suffrage populaire, sur un total de 49 sénateurs.

Bien que majoritaire, la coalition de centre gauche au pouvoir enregistre cependant une autre déconvenue, sa principale composante, le Parti Démocrate Chrétien (PDC), perdant son statut de plus important parti politique du Chili. Les démocrates chrétiens n'ont en effet obtenu que 18,91 % des voix aux législatives, contre 25,24 % à l'Union Démocrate Indépendante (UDI, conservateurs), qui devient électoralement le premier parti du Chili.

Le Parti de Renovation Nationale (RN, modéré), formant l'Alliance pour le Chili avec l'UDI, arrive en troisième position aux législatives avec 13,72 % des voix, devant le Parti pour la Démocratie (PPD, 12,74 %), le Parti socialiste du président Lagos (10,03 %), et le Parti communiste, non membre de la Concertation, qui enregistre un score de 5,21 %.

Dans un contexte de hausse du chômage et de réformes sociales en souffrance, les électeurs chiliens n'ont donc pas sérieusement affaibli la coalition de centre-gauche, comme le prédisaient la plupart des analystes. On s'attendait à voir l'opposition de centre-droite profiter du sentiment de désillusion nourri par l'opinion envers l'alliance qui gouverne le pays depuis la fin de la dictature exercée par le général Augusto Pinochet de 1973 à 1990.

Lagos, élu pour six ans en 1999, est le premier chef de l'Etat chilien à se déclarer socialiste depuis Salvador Allende, chassé du pouvoir en 1973 par le «golpe» de Pinochet.

Il dirige certes l'une des démocraties les plus stables d'Amérique latine, dont la relative solidité économique contraste avec la récession où ont basculé Argentine et Pérou.

Mais le sentiment prévaut chez beaucoup de Chiliens — notamment l'élite des milieux d'affaires — que l'économie nationale, tributaire des exportations, n'exploite pas tout son potentiel.

On prévoit cette année une croissance de 3,5 %, inférieure de moitié à la moyenne des années 1990. Un taux de chômage élevé, actuellement de 9,7 %, persiste depuis trois ans au Chili.

Pinochet, malade et absent de la vie publique, n'a représenté aucun enjeu dans la campagne.

L'Afghanistan fête la fin du ramadan

Prier à Kaboul pour l'Aïd

AGENCE FRANCE-PRESSE

Kaboul — Jamais ce moudjahid n'aurait «imaginé pouvoir prier à Kaboul pour l'Aïd». Pour la première fois, après cinq ans de règne taliban, soldats du Nord et Kabouliis célébraient ensemble hier, dans un mélange d'espoir et d'incertitude, la grande fête de fin de ramadan.

«Je l'avais espéré, mais j'y croyais peu», dit Ibrahim, un Panchiri qui, comme ses frères d'armes, ne pensait pas, il y a quelques semaines encore, être à Kaboul avant le printemps. Dès samedi à la nuit tombée, les hommes en armes ont célébré l'Aïd en déchargeant dans le centre ville leurs armes automatiques vers le ciel. Talkie-walkie en main et sourire détendu, ce combattant de l'Alliance du Nord, dont les troupes ont pris la capitale aux talibans le 13 novembre, assure désormais la sécurité à la porte de la grande mosquée. Mais Ibrahim, 46 ans dont 20 de combats, se dit, comme la plupart de ses compagnons, prêt à déposer les armes s'il le faut, notamment au profit d'une force internationale: «Je veux l'indépendance et la paix» dit-il.

Au bord de la rivière Kaboul tarie, dans l'imposante bâtisse aux bulbes bleus et au marbre blanc miraculeusement épargné par les années de guerre, la grande prière attire au milieu des habitués un flot de moudjahidine en treillis et foulards à carreaux, débarqués parfois par camions entiers.

A l'entrée, des soldats regardent sous les châles des vieux qui se prêtent au contrôle en souriant. A travers une sono crachotante, l'imam félicite l'Alliance qui a su «défendre les droits des moudjahidine après tant d'années de djihad» (guerre sainte). Mais c'est à l'union qu'il appelle, demandant l'aide de la communauté internationale: «Dans l'islam originel, il n'était pas question de blancs ou de noirs, tous étaient frères». Parmi la population, un mélange de soulagement et de scepticisme domine.

Les hommes au turban noir, plus répressifs que jamais pour le ramadan quand il s'agissait de pousser aux cinq prières quotidiennes, ont disparu. Sous la burqa, les femmes arborent pour l'occasion des bas blancs, hier interdits, ou des ongles vernis en dépit du froid vier. «Pour l'Aïd, les talibans frappent plus fort que jamais, comme s'ils voulaient empêcher la joie», dit Khalida Mossaferzada, en servant le thé de rigueur. Mais si cette mère de famille dit sa joie de voir «le calme revenu», elle exprime aussi sa méfiance envers «les moudj», comme on les appelle ici: «Je veux qu'une force internationale vienne». «On les jugera à leur façon de s'attaquer à la misère, au chômage», dit Ahmed Jawad, un étudiant. «Personne n'a d'argent, c'est encore un nouvel Aïd de misère.»

IDÉES

DOCUMENT

Les journalistes de *The Gazette* muselés

Nous publions ci-dessous la version intégrale d'une note de service distribuée vendredi dernier aux employés du journal *The Gazette*, de Montréal. Cette note fait suite à la controverse suscitée par la décision des nouveaux propriétaires du seul quotidien montréalais de langue anglaise, CanWest Global Communications, de publier une fois par semaine un éditorial commun aux 14 journaux de la chaîne Southam au Canada. L'opinion défendue dans cet éditorial, rédigé à Winnipeg, devient l'opinion de tous les journaux de la chaîne. L'équipe éditoriale de chaque journal est tenue de s'y conformer. La semaine dernière, le 11 décembre, 55 journalistes de *The Gazette* ont dénoncé cette décision dans une lettre ouverte publiée par plusieurs quotidiens. Ce document, que nous publions afin de favoriser un débat éclairé, nous est parvenu par l'entremise d'une source indirecte et non pas par l'entremise d'un employé de *The Gazette*. La traduction de ce texte en langue française a été réalisée par *Le Devoir*.

PETER STOCKLAND

Editor in chief

RAYMOND BRASSARD

Managing editor

Les événements de la semaine dernière ont suscité controverse et émotion au sein de notre salle des nouvelles. Aujourd'hui, le moment est venu pour chacun de prendre du recul, de prendre une grande respiration et de rétablir l'équilibre entre nos convictions et nos obligations. Le texte qui suit a pour but de définir les frontières qui séparent nos droits et nos devoirs lorsque l'on travaille à *The Gazette*.

La liberté d'expression et la liberté de presse sont des principes d'importance cruciale pour tous les journalistes. Cependant, les journalistes et autres membres du personnel travaillant pour un journal comme *The Gazette* doivent se rappeler qu'ils sont d'abord les employés d'une compagnie. Légalement, ils sont soumis aux mêmes obligations qu'un employé travaillant pour toute autre firme de n'importe quel secteur économique. Il ne s'agit pas là d'un caprice administratif ou d'un décret corporatif. C'est la loi. Par exemple, l'article 2088 du Code civil du Québec stipule:

«Un employé est tenu non seulement de mener son travail avec prudence et diligence, mais aussi d'agir avec loyauté et honnêteté et est tenu de ne pas faire usage de l'information à caractère confidentiel qu'il obtient dans l'exécution de son travail. Ces obligations tiennent pour un délai raison-

nable après la fin d'un contrat et ont cours en permanence lorsqu'il s'agit d'information concernant la réputation et la vie privée d'une tierce personne.»

Au cours de la dernière semaine, certains journalistes de *The Gazette* ont violé cette interdiction concernant l'utilisation d'informations confidentielles. Ils ont passé outre à l'interdiction de faire usage d'information concernant les salariés de cette compagnie. Des déclarations ont été faites à d'autres médias, ce qui contrevient à l'obligation légale de fidélité première à son employeur. La jurisprudence prévoit des sanctions comprenant la suspension ou même le congédiement pour ceux qui persistent à négliger leurs obligations envers l'employeur après un avertissement clair.

Plus précisément, tout le personnel doit comprendre qu'aucune déclaration ou action entreprise auprès d'un autre média ne devrait l'être si elle peut avoir comme effet de:

■ violer les droits d'auteur et de propriété intellectuelle de *The Gazette* sur du matériel produit pour ce journal par du personnel qui est payé pour le faire;

■ révéler des informations confidentielles concernant un employé du journal, y compris les membres de son administration, qui ont été obtenues dans le cadre de l'exécution de son travail. Ces informations comprennent non seulement les déclarations et les faits, mais aussi plus largement les allégations et les commentaires concernant les membres du personnel, y compris ceux de l'administration;

■ remettre en question les décisions prises par les gestionnaires de ce journal, y compris ses propriétaires. Un désaccord ne justifie pas de porter des accusations de mauvaise foi contre l'employeur ni de lui attribuer des arrière-pensées;

■ produire du matériel écrit, sonore, vi-

suel ou destiné à un site Internet, qu'il relève de la nouvelle ou du commentaire, qui viole l'obligation de loyauté première des employés à l'égard de *The Gazette* et de ses propriétaires;

■ refuser d'exécuter un travail légitime et légal tel que demandé par l'employeur, la compagnie, ou ses propriétaires;

■ porter atteinte délibérément à la santé financière du journal ou à sa réputation;

Si quoi que ce soit demeure obscur à propos de la signification des remarques précédentes, nous vous prions de ne pas hésiter à tirer les choses au clair auprès du rédacteur en chef (editor in chief) ou du directeur de l'information (managing editor).

Etant donné l'atmosphère qui règne présentement, il pourrait être tentant de voir dans ce message un moyen d'empêcher le débat ou de faire taire la dissidence. Au contraire, cela se veut une façon de clarifier les conditions dans lesquelles ce débat doit se faire à *The Gazette* en gardant un équilibre entre le respect des droits légaux et les obligations de tous. Aucun droit n'est absolu. Aussi cruciales que soient la liberté d'expression et la liberté de presse pour les journalistes, ces droits ne surpassent pas nécessairement tous les autres droits. Pas plus que le titre de «journaliste» ne nie le droit du propriétaire d'une entreprise de presse de mener son journal comme il lui plaît, dans les limites prévues par la loi. Pour personne, journaliste ou autre, il n'existe un droit de travailler pour *The Gazette*. Il s'agit d'un privilège avec tout ce que cela implique dont le devoir de prudence, d'assiduité, d'honnêteté et de fidélité à l'employeur. Cela étant compris, continuons de travailler tous ensemble.

Le 14 décembre 2001



Serge Bouchard

Jésus, Mahomet, Gros-Ours et les autres

Nous avons été élevés dans l'idée que les grands organismes universels régulaient les tensions du monde. Il y a bel et bien eu une Société des Nations. Nous avons cru et nous croyons toujours à l'intérêt commun du monde des humains. Nous avons été élevés dans l'idée que Dieu ne pouvait pas tout, qu'il pouvait errer et faire mal, nous avons cru qu'il était mort. Nous avons cru en l'humain responsable de l'humain. Nous avons cru en la compassion, au développement du non développement, à l'irrigation des déserts, à l'éducation générale de la communauté. Nous avons cru au respect, à la curiosité, aux voyages initiatiques, à la communion des cultures. Nous avons baigné dans les certitudes quant aux droits et à la santé.

Nous avons pris les humains un à un, un humain à la fois, pour affirmer le caractère sacré de la personne. La vie de la personne n'est-elle pas le bien le plus précieux dans l'arsenal de nos valeurs? Nous avons cru au tournant de l'Histoire.

Nous avons été élevés dans le confort et la technologie. Nous savons que l'information est un droit. Nous sommes convaincus de nos libertés démocratiques. Je gouverne ma vie et je gouverne mon pays. Nous avons cru à la raison, aux règlements pratiques des besoins élémentaires. Tous doivent manger, être soignés, être abrités, être réchauffés durant les froids d'hiver. La société civile croit en la civilisation. Les disparités sont temporaires. Certains sont riches, bientôt nous le serons tous. Question de temps et d'économie. Nous avons été élevés dans l'assurance absolue des bienfaits historiques de notre monde. Marx avait même cru que ce bonheur était inévitable. La communauté allait advenir, qu'on le veuille ou non. Nous avons cru en la justice immanente d'une Histoire fondée sur les bonnes intentions. Nous avons inventé le passé, noirci l'ancienneté pour mieux faire briller le présent. Et nous étions contents. Nous sommes plus informés qu'avant, nous sommes plus grands, plus intelligents, plus forts et en santé.

Depuis septembre, ces évidences ont cessé d'être. Nous ne sommes pas au tournant de l'Histoire, nous piétons au cœur de la même. Notre prospérité est fondée sur l'or, il n'y en a pas pour tous. D'ailleurs, il n'y a pas de tout pour tous; autour de la gamelle des plaisirs nous sommes une bande de lousps. La hiérarchie est respectée. Il a suffi qu'un fou ramène son bon Dieu pour que les lousps montrent les dents. Il a suffi qu'un fou réduise l'Histoire du Monde aux vicissitudes de sa croyance, pour que nous revenions à la case départ. La politique du Croissant est la politique de la Croix qui est la politique du Marteau qui sera la politique du Dollar. Il y a quelque chose de pourri au royaume du Danemark. D'ailleurs, quand la lecture politique se fonde sur des écrits sacrés, tout est possible à celui qui veut purifier le monde. Les intentions de Mahomet étaient bonnes. Les intentions de la Constitution américaine aussi. Et si l'Occident est si sale, si l'Amérique est si dure, le monde arabe n'est pas en reste envers lui-même. Au tribunal de l'Histoire, désignez-moi des innocents!

Depuis septembre, nous tournons tous autour du pot. Nous allons devoir admettre que nous sommes dans de beaux draps, les draps d'ailleurs dans lesquels nous avons toujours été couchés. Les innocents meurent, des anonymes vont mourir, nous nous sommes toujours entretenu afin de régler des comptes. Il ne fallait pas avoir inventé le bouton à quatre trous pour remarquer que les Etats-Unis constituent l'Etat le plus fort du monde et que les Américains défendent leurs intérêts d'une manière ou d'une autre.

Mais du moment que nous ramenons le Diable sur la scène, la réalité de la bête humaine nous rattrape. Pour défendre la Personne, il faudra rassurer la communauté, ériger d'autres murs et d'autres clôtures, vérifier les entrées et les sorties, démasquer les ennemis qui s'infiltrèrent. Le monde n'est pas le village global, il est encore plein de villages locaux. Les gens de la vallée d'en face sèment la terreur dans la vallée d'ici sous prétexte que cette vallée est la vallée du Diable dont l'entrée est barrée par les portes de l'Enfer. Nous avons été fous de croire trop vite en notre humanité.

Sur un banc de parc dans un jardin qui doit bien être une sorte de ciel, Jésus jase avec Mahomet. Il y a aussi Gros-Ours assis à côté de Bouddha. Chacun parle d'amour, chacun parle de foi. La grande Déesse Blanche invoque la patience. Tous conviennent qu'elle finira bien par comprendre, l'humaine humanité. Nous finirons tous par comprendre que nous sommes frères et sœurs. Quand on n'a que l'amour, disait Brel, la vie est belle, disait l'autre et c'est le petit Jésus qui ne serait pas content.

A mensonge de la haine, il faut opposer le mensonge de l'amour. Nous avons été élevés dans la notion d'élevation. Mais, depuis peu, le doute s'installe. L'humanité n'a jamais décollé. Elle ne s'élève pas, elle s'enfonce. Nous sommes de plus en plus odieux. Nous qui sommes si beaux.

Science et éthique

Protéger la recherche en génomique

D^r MARTIN GODBOUT

Président et chef de la direction de Genome Canada.

M. PAUL L'ARCHEVÊQUE

Président et chef de la direction de Genome Québec

En annonçant le séquençage récent du génome humain, l'ancien président américain Bill Clinton a exprimé l'espoir que «pour les enfants de nos enfants, le mot «cancer» signifiera simplement une constellation dans le ciel». Cette annonce, sans aucun doute extraordinaire, a aussi permis au cours des derniers mois de mettre en lumière l'importance d'une solide protection de la propriété intellectuelle dans le domaine naissant qu'est celui de la génomique.

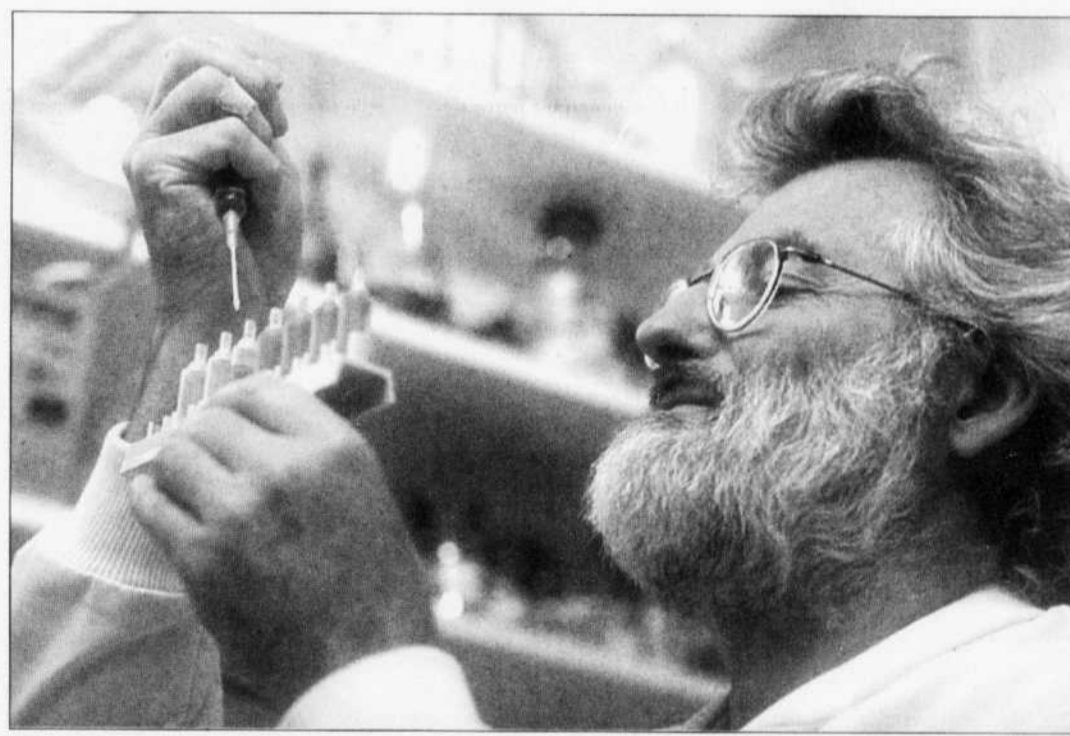
Souvent mal comprise, la recherche en génomique soulève autant de questions — à la fois sur les plans de l'éthique et de la science — que de réponses. Il est toutefois clair que c'est la recherche en génomique qui accélérera notre capacité à créer des médicaments permettant non seulement de traiter les symptômes mais surtout d'intervenir et même de prévenir les maladies. Les nouvelles pharmacothérapies, des méthodes diagnostiques améliorées, des médicaments personnalisés, des aliments plus sains et nutritifs, des récoltes plus productives et un environnement plus propre représentent quelques-uns des avantages découlant de la recherche en génomique.

Prenons par exemple le cas de l'hypertension. C'est là l'une des maladies les plus répandues du 21^e siècle et, en conséquence, les médicaments antihypertenseurs représentent à eux seuls le groupe de médicaments les plus prescrits — enregistrant des ventes de plus d'un milliard par année au Canada seulement. Certaines études montrent que quelque 40 % des patients traités au moyen de ces médicaments ne réagissent pas favorablement, ou éprouvent des effets secondaires qui peuvent entraîner une hospitalisation ou parfois même occasionner le décès.

Les chercheurs en génomique s'appliquent présentement à trouver des marqueurs génétiques qui pourront nous indiquer quels patients appartiennent à ce groupe de 40 %. Il sera alors possible de prédire qui aura une réaction positive ou défavorable à un médicament donné. Ces informations nous permettront d'améliorer l'efficacité du traitement, réduiront les effets secondaires, éviteront de potentielles hospitalisations et diminueront grandement les coûts imputés au système de santé. Et ce n'est là qu'un exemple des multiples bienfaits potentiels de la génomique pour la santé humaine.

En tant qu'industrie, la génomique n'en est qu'à ses premiers pas. Pourtant, des politiques appropriées doivent exister afin, non seulement de favoriser sa croissance, mais aussi de prévenir les abus et de protéger la santé et le bien-être des personnes utilisant ces nouvelles thérapies et technologies. La protection de la propriété intellectuelle est l'un des éléments essentiels au développement d'une industrie de la recherche en génomique forte au Canada.

En effet, sans une protection adéquate de leurs inventions, les particuliers et partenaires industriels n'investiraient plus dans des procédés de recherche et de développement coûteux, au Canada ou ailleurs, ni ne voudraient en assumer les risques. L'introduction de lois assurant que le Canada respecte ses obligations internationales en matière de protection des brevets a eu un impact percutant: les dépenses en recherche et développement pharmaceutique au Canada seulement ont aug-



REUTERS

La protection de la propriété intellectuelle est l'un des éléments essentiels au développement d'une industrie de la recherche en génomique forte au Canada.

ment plus rapidement que dans tout autre pays industrialisé — en hausse de plus de 700 % en un peu plus d'une décennie, passant effectivement de 60 millions en 1987 à un milliard de dollars en 2000. Et ce, indépendamment du secteur biopharmaceutique naissant.

Ceux et celles qui ont récemment critiqué la loi de la protection de la propriété intellectuelle ont prétendu que les brevets étaient conçus de manière à limiter l'accès et les choix. Pourtant, l'application d'une protection de la propriété intellectuelle forte permet de développer plus de médicaments et de thérapies que jamais auparavant. N'oublions pas qu'un grand nombre de médicaments révolutionnaires sont issus de la recherche et de l'innovation canadiennes, y compris la découverte de 3TC, lequol, il est permis de croire, a modifié le traitement du VIH/sida.

Il suffit seulement d'étudier le cas des hôpitaux du Canada et de reconnaître le fait que des économies considérables sont réalisées grâce à la recherche en santé. En effet, ce sont des médicaments innovateurs qui ont entre autres permis au cours des dernières années de réduire les séjours des Canadiens et des Canadiennes dans les hôpitaux. Alors que le pays se penche sur la question de la croissance constante des coûts des médicaments et de leur valeur dans le système de soins de santé, il devrait être clair qu'il est nécessaire de continuer de favoriser l'innovation afin de nous permettre de tirer parti du vaste potentiel que représentent les nouvelles technologies de recherche.

On ne peut pas passer sous silence le fait que la protection de la propriété intellectuelle a joué un rôle déterminant dans le développement de l'industrie biopharmaceutique au Canada, qui génère aujourd'hui des revenus de près de deux milliards — une augmentation notable par rapport à l'an 2000. Au Ca-

nada, ce secteur s'accroît quatre fois plus rapidement que dans tout autre pays du G 7. Au cours des cinq dernières années seulement, plus de 200 compagnies biopharmaceutiques ont été créées, dont 60 en recherche génomique. Durant cette même période, le capital de risque a fortement grimpé, passant de 200 millions seulement à 1,2 milliard. Aujourd'hui, plus de 370 produits sont en cours de développement, et les études réalisées au sein des industries, universités et autres institutions au Canada figurent parmi les plus concurrentielles au monde.

Seule une protection adéquate des brevets peut garantir la poursuite de l'innovation dans la recherche, en santé et ailleurs. Une chose est certaine, pour permettre aux Canadiens et aux Canadiennes d'influencer comment cette protection sera régie et réglementée, nous devons devenir des chefs de file et non des suiveurs. Nous devons nous intéresser directement aux résultats de la discussion et faire en sorte que nos valeurs soient représentées à la table de négociation. Afin que les «médicaments personnalisés» deviennent réalité au Canada, une étroite collaboration entre les chercheurs, les législateurs, les organismes de réglementation, les professionnels de la santé, les sociétés pharmaceutiques et le grand public est nécessaire.

Pour permettre au Canada d'être en mesure de faire concurrence à l'échelle mondiale et de réussir à attirer des investissements majeurs en recherche, nous devons continuer ensemble de rallier les Canadiens vers un objectif commun, soit celui de créer un environnement de recherche inégalé. C'est ainsi que dans un avenir pas si lointain, nous pourrions tous être très fiers d'avoir permis à nos chercheurs de contribuer à faire du cancer «qu'une constellation dans le ciel».

Un grand nombre de médicaments révolutionnaires sont issus de la recherche canadienne

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Valérie Dufour (général), François Cardinal (actualité municipale), Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports), Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Claude Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Dominique Remy, Josée Boileau, Éric Desrosiers, Pauline Gravel (scientifique), Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paire (santé), Michel Garneau (caricaturiste), Diane Precourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques), Martin Ducloux et Christine Dumont (travailleurs), Jacques Nadeau (photographe), à l'information culturelle: Michel Béhar (responsable), Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (média), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels), à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Claude Lévesque, Claude Turcotte, René Lewandowski, à l'information internationale: Jean-Pierre Legault, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste), à l'information politique: Hélène Buzzetti, Manon Corneille (correspondants parlementaires à Ottawa), Mario Cloutier et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque: Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), Louise-Maude Rioux Soucy (communiqué), La documentation: Gilles Parré (directeur); Michelle Ruelland, (publicitaire), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire), LA PRODUCTION Christian Goulet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yanick Martel, Olivier Zaida. PROMOTION ET TIRAGE: Linda Thériault (marketing intermédiaire), Hélène Gervais, Mari-Eve Santerre (responsable de la promotion des abonnements), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Olivier Lachambre (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (secrétaire administrative), Danielle Laperrière, Caroline Perrier, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boissvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

LES SPORTS

Coupe du monde de ski alpin

Covili succède à Chenal

«À me regarder, on voit que je suis heureux»

AGENCE FRANCE-PRESSE

Alta Badia — Le Français Frédéric Covili, vainqueur hier du slalom géant d'Alta Badia, comptant pour la Coupe du monde masculine de ski alpin, a succédé avec réserve à son compatriote Joël Chenal, qui avait manifesté une grande émotion en 1999.

«Je suis quelqu'un qui intériorise beaucoup. Je ne fais pas passer l'émotion. Mais, à me regarder, on voit que je suis heureux», souligne le skieur des Menuires.

Le contraste est néanmoins saisissant avec les larmes de joie versées par Chenal.

Le patronyme ne trompe pas sur les origines paternelles de «Fred». «Ce n'est pas mon père, mais mon grand-père qui était italien. Mais je ne sais pas de quelle région», coupe court le géantiste, Savoyard et montagnard. Les années de galère semblent l'avoir enfermé dans cette attitude. Il a beaucoup attendu et ne court pas après les médias. «A partir de 1996, j'ai fait des épreuves de Coupe d'Europe pour me qualifier, ça a duré quatre ans», rappelle-t-il.

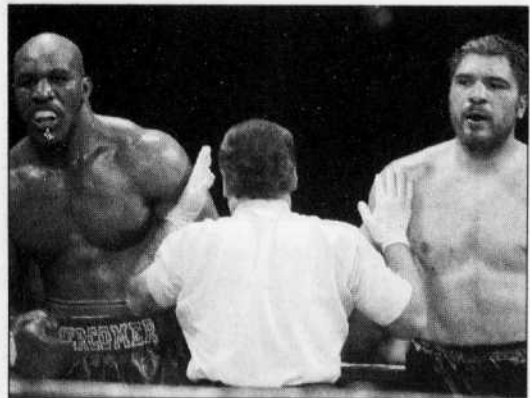
En 1994, à Lake Placid (États-Unis), il avait pourtant remporté aux Championnats du monde juniors les médailles d'or du slalom et du combiné, et le bronze en Super-G. Comme beaucoup d'autres, il s'était brûlé les ailes sans trop savoir pourquoi.

Renouveau

Puis, en décembre de la saison dernière, alors que les observateurs l'avaient oublié ou confiné au rôle d'éternel espoir, il avait fait un retour remarqué à Val d'Isère, en prenant les 4e et 5e places des deux slaloms géants. Et il avait confirmé cette embellie par une médaille de bronze aux Championnats du monde de St Anton (Autriche), arrachée pour un centième de seconde à Hermann Maier, le meilleur skieur du Cirque blanc. Covili a fini par privilégier le slalom géant aux dépens du slalom «parce que c'est là que je me sentais le mieux». Il appréhendait toujours l'épreuve suivante, «car je ne me connais pas assez», dit-il. «Je n'ai enchaîné une série de victoires comme von Grünigen ou Hermann Maier.»

Il porte donc une particulière attention à la récupération. «C'est un coureur très posé, très calme, mais aussi ambitieux», remarque Severino Bottero, l'entraîneur italien des géantistes français depuis trois saisons.

«Maintenant, c'est un champion. Il a un ski solide, mais aussi une marge d'amélioration», ajoute l'entraîneur piémontais. «Techniquement, il a encore beaucoup à travailler. Mais c'est la confiance qui lui donne cette force», remarque Jean-Pierre Mollier, entraîneur-adjoint. Désormais, «Fred» ne cache plus son ambition. Largement en tête au classement de la Coupe du monde de la discipline, il veut défendre sa position. Avec comme prochain objectif les épreuves de Kranjska Gora (Slovénie), en fin de semaine prochaine.



BRIAN SNYDER REUTERS

Et le gagnant est... John Ruiz, à droite.

Ruiz conserve son titre

ASSOCIATED PRESS

Mashantucket, Connecticut — Evander Holyfield n'a pas réussi à récolter un cinquième championnat des poids lourds, samedi, lorsque son troisième combat contre John Ruiz s'est soldé par un verdict nul.

Même si Ruiz a conservé son titre de la WBA devant une foule partisane, le résultat du combat a été fortement conspué par les spectateurs réunis au casino du Foxwoods Resort. Le verdict constitue donc un obstacle aux ambitions de Holyfield, un athlète de 39 ans qui désire devenir le champion incontesté de sa catégorie. On ne connaît pas ce que l'avenir lui réserve pour l'instant, mais on sait que Ruiz devra maintenant effectuer une défense obligatoire de son titre contre le canadien Kirk Johnson au mois de mars.

La juge Julie Lederman, de New York, a donné l'avantage 116-112 à Holyfield. Don O'Neill, de la Floride, a favorisé Ruiz 115-113. Enfin, Tom Kaczmarek, du New Jersey, a estimé un résultat de 114-114.

Selon HBO, Ruiz aurait subi une fracture du nez dès le premier round. Ruiz, un boxeur de Chelsea, au Massachusetts, a récolté la bourse de deux millions. Il a un dossier de 37-4-1 avec 27 K.O. Holyfield, d'Atlanta, a une fiche de 37-5-2 avec 25 mises hors de combat.

EN BREF

Malysz gagne encore

Engelberg (AFP) — Le Polonais Adam Malysz a remporté l'épreuve de la Coupe du monde de saut à skis, disputée hier à Engelberg, signant sa quatrième victoire de la saison. Malysz, 41 ans, lors du premier concours d'Engelberg samedi, a obtenu 281,7 points pour deux sauts du grand tremplin (K 120) de 132 et 134,5 m, devançant le Suisse Simon Ammann, 20 ans, (275,7 pts, 133,5 et 130,5 m) et le jeune champion d'Autriche Martin Koch, 19 ans, (267,9 pts, 134 et 126,5 m), qui était en tête à l'issue de la première manche. C'est la première fois qu'Ammann et Koch accèdent au podium de la Coupe du monde. Malysz, 24 ans, tenant du trophée de la Coupe du monde, consolide sa première place au classement général avec 610 points.

Mais où est donc Schumi?



REUTERS

C'ÉTAIT LE «PARTY DE NOËL» hier chez Ferrari et le constructeur automobile italien a fait les choses en grand en invitant trois pères Noël pour festoyer. Le premier est l'actuel champion du monde de Formule Un. Mais où se trouve-t-il sur la photo? Réponse à la fin de cette grande légende sportive. Le deuxième est... son second. Quant au troisième et dernier il n'est connu que chez lui à l'heure des repas. Vous avez tout bon. Michael Schumacher est bel et bien au centre. Rubens Barrichello est à gauche et le pilote d'essai Luca Badoer, le plus petit, le moins connu, est à droite.

Après la défaite de 6-4 contre les Maple Leafs

Therrien est sans pitié
Dès huit heures du matin, les joueurs
du Canadien étaient sur la glaceFRANÇOIS LEMENU
PRESSE CANADIENNE

Le réveil a été brutal pour les joueurs du Canadien. Non seulement avaient-ils encore fraîche en mémoire la défaite de 6-4 encaissée la veille contre les Maple Leafs de Toronto, mais ils devaient aussi être sur la glace du Centre Molson dès huit heures, hier matin. Un entraînement «punitif» commandé par Michel Therrien qui avait prévu donner congé à ses joueurs après un voyage de trois matchs en quatre soirs.

«La nuit a été courte, a admis le défenseur Craig Rivet. Mais l'entraîneur a voulu nous taper sur les doigts après notre contre-performance à Toronto.»

«Nous n'avions aucune raison de jouer aussi mal, a-t-il ajouté. C'est vrai que l'équipe était fatiguée, que le voyage était long,

qu'il nous manque des joueurs. Mais tous les clubs passent par là. Nous jouons 82 matchs dans une saison et c'est à nous de bien nous préparer. Pour gagner ce genre de match, il nous faut être plus fort mentalement.» Les joueurs ont sauté sur la glace peu avant huit heures. L'entraînement a duré une petite demi-heure. Therrien se limitant à observer sa troupe le dos appuyé à la clôture sans dire un mot.

Therrien avait raison d'être mécontent car la marque n'indique pas l'allure du match. Les Maple Leafs ont eu le meilleur 48-16 dans les lancers et leur domination a été totale «de la première à la dernière minute», comme l'a noté Therrien après la rencontre.

«On n'était pas dans un bon état d'esprit, a fait valoir Rivet. On doit l'emporter lorsqu'on marque quatre buts à l'étranger. Ce n'est pas tous les jours qu'une équipe par-

vient à déjouer Curtis Joseph à quatre reprises. Mais concéder six buts est évidemment beaucoup trop.»

Lors de ce match, les Maple Leafs ont montré qu'ils possèdent sans doute la meilleure équipe dans l'est.

«C'est un bon club, a reconnu Rivet. Ils ont trois tris capables de marquer et un quatrième qui est solide défensivement. Leurs défenseurs sont également bons et ils possèdent un des meilleurs gardiens de la ligue. Pour l'emporter, il nous aurait fallu disputer un match quasi parfait.»

Rivet ne s'attend pas à un match beaucoup plus facile contre le Lightning de Tampa Bay, ce soir, au Centre Molson.

«C'est une équipe améliorée. [Nikolaj] Khabibulin est comme un mur devant le filet. C'est une équipe qui joue avec confiance et une équipe qui a confiance est toujours difficile à vaincre.»

Grand Prix 24 heures de ski de Tremblant

Un succès sur toute la ligne

Mont-Tremblant (PC) — L'équipe du pilote automobile Jacques Villeneuve n'a pas gagné, mais qu'importe. Le Grand Prix 24 heures de ski à Tremblant a été un succès sur toute la ligne malgré l'absence de neige naturelle dans la station des Laurentides.

La première présentation de cet événement, parrainé par Villeneuve et son patron Craig Pollock, a permis de recueillir quelque 300 000 \$ en faveur de la Fondation de la recherche sur le diabète juvénile, le double de l'objectif fixé.

Villeneuve, qui organise une course à relais semblable en Suisse depuis trois ans, et ses coéquipiers dont le pilote essayeur Patrick Lemarié ont tenté jusqu'au bout de remporter la victoire. Mais c'est l'équipe suisse de Claude Gex qui a eu le dernier mot par une dizaine de secondes seulement. «C'était une compétition ami-

cale, mais l'équipe suisse nous avait déjà battus l'année passée lors des 24 heures de Villars. Nous nous sommes rapprochés d'eux cette fois. Notre équipe n'a pas été assez agressive. Chaque seconde compte. Nous avons perdu la course par un télésiège.»

«C'est assez difficile comme épreuve, car nous n'avons pas beaucoup dormi et il fait froid. Mais nous étions là avant tout pour nous amuser.» Villeneuve, qui faisait personnellement un don de 60 \$ du kilomètre parcouru pour son équipe, versera 29 000 \$ à la Fondation. Il a apprécié son expérience, même s'il a trouvé difficile de se lever à cinq heures du matin pour prendre son relais.

«Il s'agissait d'une première expérience ici et nous voulions voir comment les gens allaient apprécier. Tout s'est très bien déroulé. Je suis très content.»

Pollock, qui formait une autre équipe

qui s'est classée 19^e et qui a amassé 27 000 \$ pour la fondation, a pour ainsi dire confirmé que l'événement serait de retour l'an prochain.

«Pour ma part, j'aimerais bien revenir. C'est une grande réussite. Tout le monde a eu beaucoup de plaisir. Il faudra maintenant s'asseoir et en discuter avec les dirigeants de la station. Mais je ne vois aucune raison de ne pas répéter l'expérience.»

Sans les énormes ressources de Tremblant, l'événement aurait pu toutefois tourner au désastre.

Le temps doux et la pluie de la semaine dernière avaient fait fondre toute la neige sur les pistes et, vendredi, on ne voyait que du gazon au bas de la montagne. Les canons à neige ont toutefois été activés dès vendredi et on a réussi à recouvrir convenablement quelques pistes.

Le Canada a choisi les joueurs
les plus habiles pour vaincre les Européens

Toronto (PC) — Un sentiment de confiance renouvelée envers le talent des hockeyeurs canadiens se dégageait de la salle du Panthéon de la Renommée où Wayne Gretzky a annoncé, samedi, la composition de l'équipe olympique du Canada.

Pour la première fois depuis les fameuses confrontations Canada-URSS des années 1970, et les passionnantes classiques de la Coupe Canada de la décennie suivante, le Canada tentera de rivaliser d'adresse avec les spectaculaires Européens sur la vaste surface de Salt Lake City. L'alignement de 23 joueurs ne réunit aucun trio défensif ni de joueurs dont la spécialité sera d'embourber les Russes, les Tchèques ou les Suédois, réputés plus rapides et talentueux que les Canadiens.

Gretzky et ses acolytes ont plutôt déci-

dé de se tourner vers les hockeyeurs les plus doués. «"Choisissons les meilleurs joueurs" était notre credo», a affirmé Gretzky. L'objectif du Canada est de vaincre les Européens en adoptant le style du bon vieux temps, celui où on patinait avec ferveur, plutôt que d'immobiliser l'adversaire à l'aide d'un échec-avant, dans l'espoir d'enfoncer la rondelle dans le filet adverse en une ou deux occasions.

«Nous voulons être en possession de la rondelle, a affirmé Pat Quinn, l'entraîneur-chef d'Équipe Canada.»

«Et lorsque nous l'aurons, ce ne sera pas pour la tirer dans le fond de la zone adverse. Nous voulons mettre de la pression sur les défenses adverses.»

Ce style de jeu est exactement celui que pratiquaient les Oilers d'Edmonton au début des années 1980, à l'époque de Wayne

Gretzky et de Kevin Lowe, les deux principales têtes dirigeantes d'Équipe Canada. Appuyés par des défenseurs mobiles et dotés de physiques imposants, les attaquants, surtout Steve Yzerman, Joe Nieuwendyk, Michael Peca et Theoren Fleury, ont suffiamment d'expérience pour s'occuper de l'aspect défensif.

La médaille d'or n'est pas encore dans le sac. Mais Gretzky et ses associés ont lancé un message bien clair: les hockeyeurs canadiens ont autant de talent et de créativité que les Européens, ce que bien des amateurs de hockey au Canada ont cessé de croire au fil des deux dernières décennies. Il s'agit de regarder la liste des meilleurs marqueurs de la LNH pour réaliser que six Canadiens occupent les sept premiers rangs du classement.

HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

	Section Nord-Est						
	G	P	N	DP	BP	BC	Pts
Toronto	20	8	2	3	101	81	45
Boston	16	10	3	3	79	76	38
Ottawa	16	11	4	0	101	77	36
Montréal	14	12	5	1	82	81	34
Buffalo	14	17	2	1	91	90	31

Section Atlantique

N.Y. Rangers	18	13	2	2	101	100	40
N.Y. Islanders	16	9	5	2	89	80	39
Philadelphie	15	10	5	1	88	67	36
New Jersey	14	12	3	2	74	79	33
Pittsburgh	13	14	4	2	72	89	32

Section Sud-Est

Caroline	16	12	4	94	97	40	
Washington	14	14	5	0	95	98	33
Tampa Bay	12	16	3	1	62	68	28
Floride	9	17	2	3	63	90	23
Atlanta	6	10	4	2	71	122	18

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

Detroit	23	7	2	1	101	77	49
Chicago	16	11	8	0	100	99	40
St. Louis	15	9	6	2	83	71	38
Nashville	12	15	5	0	85	86	29
Columbus	9	19	5	1	63	91	24

Section Nord-Ouest

Edmonton	19	10	4	2	93	75	44
Colorado	19	13	3	0	84	67	41
Calgary	16	10	6	2	85	81	40
Minnesota	12	12	5	3	85	95	32
Vancouver	14	18	4	0	91	95	32

Section Pacifique

San Jose	16	7	5	3	91	72	40
Dallas	14	9	6	3	94	87	37
Phoenix	12	12	5	3	75	88	32
Los Angeles	12	14	5	2	86	83	31
Anaheim	9	18	4	3	72	93	25

Hier

Caroline	7	Pittsburgh	0
Colorado	3	Minnesota	2 (P)
Edmonton	3	Philadelphie	2
Los Angeles	3	Anaheim	2 (P)

Aujourd'hui

Floride	à N.Y. Rangers, 19h00
Tampa Bay	à Montréal, 19h30
Chicago	à Detroit, 19h30
San Jose	à Dallas, 20h30
Columbus	à Phoenix, 21h00

Demain

Atlanta	à Boston, 19h00
Edmonton	à N.Y. Islanders, 19h00
St. Louis	à Philadelphie, 19h00
Ottawa	à Caroline, 19h00
Los Angeles	à Toronto, 19h30
Anaheim	à Minnesota, 20h00

EN BREF

Bédard, premier

Amsterdam (PC) — Éric Bédard, de Saint-Thècle a terminé au premier rang du classement général lors de la dernière rencontre de la saison de la coupe du monde de patinage de vitesse sur courte piste. Bédard, double médaillé aux Jeux olympiques de Nagano, s'est classé premier au 500 mètres, samedi, son épreuve de prédilection, après avoir décroché une médaille de bronze au 1500 mètres, vendredi. Hier, il a pris le septième rang du 3000 mètres mais a subi l'élimination en demi-finale du 1000 mètres. «Je n'avais jamais terminé au premier rang du classement général lors d'une rencontre internationale. Ça me procure une merveilleuse sensation. Sur tout, ça me permet de terminer sur une très belle note une saison plutôt ordinaire jusqu'à maintenant», a déclaré Bédard. Le Sud-Coréen Dong-Sung Kim a terminé au premier rang du classement général. A Amsterdam, il a remporté le 1000 mètres et le 1500 mètres après s'être classé deuxième au 500 mètres. Chez les dames, Isabelle Charest, Amélie Goulet-Nadon, Tania Vicent et Annie Perreault ont procuré une troisième place au Canada, hier, lors du 3000 mètres relais. Les quatre Québécoises ont parcouru la distance en 4:20,436. La Chine a gagné l'épreuve, en 4:19,938, devant la Corée du Sud (4:20,163). «Nous sommes parvenues à demeurer près de la tête tout le long de la course. Nos relais ont été très bons et Isabelle a même failli nous procurer la deuxième position à la toute fin de la course», a relaté Vicent.

Dernière chance pour Silverstone

Londres (AFP) — Le circuit de Silverstone doit absolument régler ses problèmes d'accès routier pour l'édition 2002 s'il souhaite conserver le Grand Prix de Grande-Bretagne de F1, a confirmé hier le président de la Fédération internationale de l'automobile (FIA), Max Mosley, à la BBC. «Silverstone était vraiment tout près de perdre le Grand Prix, car nous pensons que le championnat du monde de F1 est désormais au même niveau que les Jeux olympiques et la Coupe du monde de football et il était tout simplement inacceptable de le disputer dans un lieu manquant d'accès publics décents», a déclaré M. Mosley. Vendredi à Monaco, le Conseil mondial de la FIA a décidé de maintenir, sous caution, le British GP à Silverstone pour le 7 juillet 2002, après avoir menacé d'en faire une épreuve hors-championnat.